

Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la République

Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon Bonaparte, est le premier et le seul président de la Deuxième République. En effet, élu lors des élections présidentielles des 10 et 11 décembre 1848, il prend le pouvoir par un coup d'État le 2 décembre 1851, qui se conclut par la transformation de la République en un empire.

1 DOCUMENT SOURCE

La présentation de la constitution du 14 janvier 1852

Français !

Lorsque, dans ma proclamation du 2 décembre, je vous exprimai loyalement quelles étaient, à mon sens, les conditions vitales du pouvoir en France, je n'avais pas la prétention, si commune de nos jours, de substituer une théorie personnelle à l'expérience des siècles. J'ai cherché, au contraire, quels étaient dans le passé les exemples les meilleurs à suivre, quels hommes les avaient donnés, et quel bien en était résulté.

Dès lors, j'ai cru logique de préférer les préceptes du génie aux doctrines spéculatives d'hommes à idées abstraites. J'ai pris comme modèle les institutions politiques qui déjà, au commencement de ce siècle, dans des circonstances analogues, ont raffermi la société ébranlée et élevé la France à un haut degré de prospérité et de grandeur.

J'ai pris comme modèle les institutions qui, au lieu de disparaître au premier souffle des agitations populaires, n'ont été renversées que par l'Europe entière coalisée contre nous.

En un mot, je me suis dit : puisque la France ne marche depuis cinquante ans qu'en vertu de l'organisation administrative, militaire, judiciaire, religieuse, financière du Consulat et de l'Empire, pourquoi n'adopterions-nous pas aussi les institutions politiques de cette époque ?

Bulletin des Lois, 1852.

Le contexte historique

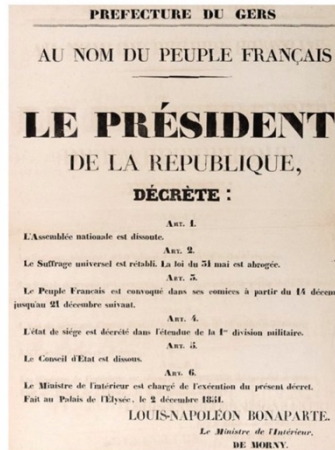
10-11 décembre 1848 : Elections présidentielles ; Louis-Napoléon Bonaparte est élu.

31 mai 1850 : Loi limitant le suffrage universel.

27 juillet 1851 : Echec de la réforme constitutionnelle qui doit permettre à Louis-Napoléon Bonaparte de se représenter à la présidence de la République.

2 décembre 1851 : Coup d'État et prise de pouvoir par Louis-Napoléon Bonaparte.

2 décembre 1852 : Louis-Napoléon Bonaparte devient Napoléon III, l'empire est rétabli.



2 DOCUMENT SOURCE

Le coup d'État du 2 décembre 1851

Bnf, Paris.

Question : « Le Peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte, et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour établir une constitution sur les bases proposées dans sa proclamation du 2 décembre 1851. »

Résultats du plébiscite des 20-21 décembre 1851



3 DOCUMENT CONTEXTE

Le plébiscite du 20 et 21 décembre 1851

4 L'ANALYSE DE L'HISTORIENNE

Vers le régime impérial

Le régime impérial ne naît pas d'un seul coup. Il s'élabore progressivement durant la présidence sous la Seconde République puis l'année de la présidence « décennale » qui précède le plébiscite de novembre 1852 qui transforme le régime en empire.

De la république présidentielle à l'empire héréditaire, il n'y a pas de différence considérable. Depuis 1849, le gouvernement est constitué de monarchistes, d'hommes sans étiquette politique, qui deviennent bonapartistes par conviction ou calcul. Les deux régimes sont fondés sur les mêmes principes. Louis-Napoléon maintient ce qu'on peut appeler la tradition et les grands principes républicains. Il revendique hautement l'héritage de la Révolution française qu'il inscrit dans le premier article de la constitution du 14 janvier 1852. « Elle reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en 1789 et qui sont la base du droit public des Français. » Elle est donc fondée sur la souveraineté de la nation qui peut être consultée par plébiscite et choisir ses députés. Elle garantit l'égalité des droits contre les nostalgiques de l'Ancien Régime, tout en proclamant également le respect de la propriété. La liberté bien sûr fait problème. Elle n'est pas conçue ici comme un droit naturel. Pour le futur Napoléon III, il est clair qu'« elle n'a jamais aidé à fonder l'édifice durable, elle le couronne quand le temps l'a consolidé ». Là s'arrête ce qu'on pourrait appeler les aspects démocratiques du régime ; c'est bien un régime autoritaire qui se met en place avec ses méthodes.

Sylvie Aprile, 1815-1870. *La Révolution inachevée*, Belin, Paris, 2010.



6 DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

La proclamation du coup d'État, le matin du 2 décembre 1851

Gravure anonyme, 1865, Bnf, Paris.



5 DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

Le coup d'État du 2 décembre 1851

Frontispice de la 4^e journée, *Histoire d'un crime*, Victor Hugo, gravure d'Ernest Dargent, 1879.

S'INITIER AU TRAVAIL DE L'HISTORIEN

Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique
Utiliser une approche historique pour mener une analyse ou construire une argumentation

L'historien commence par définir le contexte historique

1) Quel est le contexte du discours de Louis-Napoléon Bonaparte du 14 janvier 1852 (doc. 1) ?

2) Comment le contexte de l'année 1851 peut-il expliquer le coup d'État de décembre 1851 (doc. 1 et 2) ?

3) Quelle est la réaction de la majorité des Français (doc. 3) ?

L'historien confronte la source à ce contexte

4) Pourquoi selon Sylvie Aprile le coup d'État de décembre 1851 ne change-t-il pas grand-chose à la situation politique (doc. 4) ?

5) Comment Louis-Napoléon Bonaparte se présente-t-il (doc. 1 et 4) ?

L'historien interprète la source

6) Comment Louis-Napoléon Bonaparte réalise-t-il une synthèse de différentes politiques (doc. 4) ?
